

Son profil / parcours

Il habite : Mûrs-Erigné

Age : 38 ans

Sa formation : Master 2 : Spécialisation en contrôle de gestion et optimisation de la performance.

B.U.T. Gestion des entreprises et administration.

Parcours professionnel : Constructeur de véhicules
450 salariés – 270 M€ - Production de bus électriques.

Responsable contrôle de gestion (CODIR) – 5 ans :

- Animation d'équipe.
- Management des activités de gestion.
- Mise en place de la structure analytique pertinente pour l'activité.
- Déploiement des KPI et mesure de la performance.
- Présentation/exPLICATION de la performance économique à différents niveaux hiérarchiques.
- Contrôle budgétaire : Identification des problématique industrielles et exécution/suivi des plans d'amélioration.
- Auditeur interne (Normes ISO).
- Interlocuteurs CAC, Auditeurs internes/externes.

Équipementier Automobile

1200 salariés – 480 M€ - Production de projecteurs

Contrôle de gestion industriel - 6 ans.

- Analyses CA, efficience main d'œuvre, inventaires, taux horaire de production.
- Construction et suivi budgétaire avec les responsables de service.
- Analyse consommation prévue/réelle (pertes, CNQ).
- Réalisation de prévisionnel d'activité.
- Audits terrain et Audit process.

Société recherchée

Titre société recherchée :

Produits et services manufacturiers, voire artisanaux

Secteurs d'activité recherches :	Metallurgie / Travail des métaux , Matériaux , Matières premières / Energie , Bois / Travail du bois et Energies renouvelables
Description société recherchée :	10 à 30 salariés. Des experts en place et reconnus.
	Localisation : Maine et Loire (49).
	Conditions de la reprise : Situation financière positive. Acquisition 100% ou au minimum position majoritaire. Accompagnement du cédant souhaité.
Localisations recherchées :	ADN : Qualité & Technicité reconnue. Considération environnementale (démarche éco-responsable). France (33) , Pays-de-la-Loire (18) , Maine et Loire (49)
Valorisation recherchée :	500k€ à 1000k€
Montant de son apport :	200k€
Dans sa démarche le repreneur est ouvert à :	- Une reprise totale seul ou avec un ou des associés déjà identifiés - Une reprise majoritaire, le cédant restant en minoritaire